



RÉGLÈMENT INTÉRIEUR



SERVICE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

LES TARIFS 2025-2026

Les tarifs sont révisés annuellement par le Conseil Municipal.

Pour tenir compte de l'évolution des coûts, les tarifs augmentent cette année de 2,5%.

RESTAURANT SCOLAIRE 2025-2026	REPAS ENFANT	REPAS ENFANT P.A.I.
QF < 760 €	3,38 €	1,13 €
761 € < QF < 1200 €	3,77 €	1,26 €
QF > 1201 €	4,18 €	1,39 €

Présence non réservée ou hors délai : majoration de 1€ par repas

Absence (quel que soit le motif) : facturation du repas

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2025-2026	ROGA'SCOOL Matin ou Soir Facturation par 1/2h Toute 1/2h commencée est due.	GOÛTER Facturé avec la 1ère 1/2h Non facturé pour les P.A.I.
QF < 760 €	1,01 €	0,45 €
761 € < QF < 1200 €	1,13 €	0,53 €
QF > 1201 €	1,23 €	0,61 €

Présence non réservée ou hors délai : facturation du goûter et doublement du tarif à la demi-heure

Absence (quel que soit le motif) : facturation du goûter

Absence non justifiée : facturation du créneau complet

Retard : au delà de 18h30, facturation de 2€ par 1/2h débutée

ACCUEIL MERCREDI 2025-2026	ROGA'SCOOL Mercredi 1/2 journée	ROGA'SCOOL Mercredi 1/2 journée + repas	ROGA'SCOOL Mercredi journée + repas
QF < 760 €	4,10 €	8,20 €	12,30 €
761 € < QF < 1200 €	5,64 €	10,25 €	15,37 €
QF > 1201 €	6,66 €	12,81 €	18,96 €

P.A.I. panier repas : déduction 3€

Hors commune : majoration de 2€

Présence non réservée ou hors délai : majoration de 2€.

Absence (quel que soit le motif) : facturation de 3€ pour le repas

Absence non justifiée : facturation complète

Retard : au delà de 18h30, facturation de 2€ par 1/2h débutée

ACCUEIL VACANCES 2025-2026	ROGA'SCOOL Stage Commune	ROGA'SCOOL Stage Hors commune
QF < 760 €	58,43 €	68,68 €
761 € < QF < 1200 €	66,11 €	76,36 €
QF > 1201 €	71,24 €	81,49 €

P.A.I. panier repas : déduction 3€ par jour de stage

Absence (quel que soit le motif) : toute inscription au stage fera l'objet d'une facturation totale, et aucun remboursement ne sera possible, sauf sur justificatif médical présenté avant midi le jour ouvré précédent le début du stage.

Retard : au delà de 18h, facturation de 5€ par 1/2h débutée

La cotisation à la Maison des Jeunes est obligatoire pour chaque jeune souhaitant la fréquenter, qu'il s'agisse de participer aux accueils libres, ateliers, sorties, événements ou autres animations organisées tout au long de l'année scolaire.

Le cotisation permet aux jeunes d'accéder à l'ensemble des activités proposées par la Maison des Jeunes durant l'année scolaire.

ACCUEIL MDJ 2025-2026	COTISATION ANNUELLE	COTISATION
	Commune	Hors commune
QF < 760 €	10,00 €	15,00 €
761 € < QF < 1200 €	15,00 €	20,00 €
QF > 1201 €	20,00 €	25,00 €

En fonction du coût de l'activité ou de la sortie, un tarif activité sera facturé.

ACTIVITÉS MDJ 2025-2026	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D	TARIF E	TARIF F	TARIF G	TARIF H
	QF < 760 €	1€	5€	7€	10€	13€	16€	20€
761 € < QF < 1200 €	2€	6€	9€	12€	15€	18€	24€	28€
QF > 1201 €	3€	7€	11€	14€	17€	20€	28€	32€

Hors commune : majoration de 2€

Absence non justifiée : facturation complète